



# CDG 38

CENTRE DE GESTION DE L'ISÈRE  
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

---

> **Objet** : Communes nouvelles

> **Contact** : Fanny LACROIX

Chargé de mission « Commune nouvelle »

fanny.lacroix@cdg38.fr

> **Type de document** : Note d'information ou étude statistique

> **Référence** : 2018/01/FL

> **Date** : le 31/01/2018

---

## ENQUETE : COMMUNES NOUVELLES, OU EN ETES-VOUS ?

La Caisse des dépôts, en partenariat avec l'AMF, a publié en novembre 2017 une nouvelle enquête sur la création des communes nouvelles. Le CDG 38 vous en propose une lecture synthétique...

### 1. Les raisons de la création de la commune nouvelle

- La commune nouvelle au service d'une redynamisation locale :  
La commune nouvelle apparaît comme un moyen efficace de maintenir ou de développer de nombreux services de proximité sur le territoire communal, l'école étant le plus fréquemment cité.  
La commune nouvelle est porteuse de projets, le développement de l'attractivité des communes rurales et la redynamisation des centres bourgs étant souvent évoquées.
- La commune nouvelle : souvent la concrétisation d'une proximité communale déjà existante :  
La commune nouvelle permet de renforcer la mutualisation de services et équipements publics dans une stratégie d'économies d'échelle.
- La commune nouvelle dans les intercommunalités :  
Il ressort de l'enquête la volonté de peser davantage au sein de l'intercommunalité ainsi que dans les rapports avec les autres collectivités territoriales et les services de l'Etat.

La commune nouvelle apparaît également comme un outil suffisamment fort pour exercer/reprendre à son compte des compétences que l'intercommunalité ne souhaitait pas reprendre sur son nouveau périmètre (dans le cas d'une fusion). Certains évoquent aussi le souhait de reprendre d'autres compétences intercommunales à leur compte estimant que la commune nouvelle est le bon niveau de proximité pour leur exercice.

- Des facteurs extérieurs incitatifs et des habitudes de travail en commun :

Sont cités :

- l'opportunité de bénéficier d'avantages financiers dans le contexte des baisses des dotations
- la création d'une commune nouvelle à proximité

## **2. Construction du projet – Accompagnement**

63% des communes enquêtées ont été accompagnées dans leur démarche de rapprochement.

Un tiers des répondants ayant mentionné avoir bénéficié d'un accompagnement autre que celui des services de l'Etat cite le Centre de gestion pour traiter l'ensemble des questions liées au personnel.

Un tiers des communes s'estime insatisfait de l'accompagnement des services de l'Etat.

## **3. Participation des habitants**

92% : réunions publiques / 72% : plaquettes d'information ou courriers / 29% : association de la population au choix du nom / 16% : création d'un site internet dédié.

## **4. Personnel**

Points positifs :

- Evolution des profils de poste des agents : spécialisation des profils, expertise
- Amélioration de la qualité des services rendus à l'utilisateur

## **5. Finances et budgets**

Les communes constatent une augmentation de leurs dépenses suite à leur constitution en commune nouvelle.

Les raisons invoquées par ordre décroissant :

- Harmonisation des logiciels informatiques
- Harmonisation des régimes indemnitaires
- Harmonisation et/ou extension des services

- Etudes, analyses, conseils
- Communication : logo, site internet, charte graphique
- Acquisition de nouveaux biens mobiliers et immobiliers

Ces surcoûts sont particulièrement mis en avant par les communes nouvelles de moins de 5 000 habitants. Ils apparaissent comme incompressibles car intrinsèquement liés au bon fonctionnement de la commune nouvelle (personnel, mise en œuvre de réglementations non appliquées dans les communes historiques, entretien du patrimoine délaissé).

Cependant des économies sont réalisées sur les marchés publics (assurance, photocopieurs, voirie), renégociation des contrats en cours.

La création de la commune nouvelle permet d'investir plus par la consolidation du nouveau budget.

## **6. Evaluation et perspectives**

On observe une triple dynamique :

- Une nouvelle dynamique auprès des acteurs locaux. Elle peut prendre la forme d'une appropriation par la population et les associations qui vont contribuer à bâtir un sentiment d'appartenance partagée
- De nouvelles motivations pour les agents dues notamment à la spécialisation des fonctions, à de nouvelles offres de formation et à des opportunités de mobilités internes, dans un contexte de réorganisation des services
- Une plus grande implication des élus notamment au travers de nouveaux projets et des instances collégiales

Pour en savoir plus, retrouvez l'intégralité de cette enquête sur le site de la Caisse des dépôts : [www.caissedesdepotsdesterritoires.fr](http://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr)